

STACRETE-CP1-R5

1. Identification produit et société

1.1. Identification of the substance

- *Nom du produit* : STACRETE-CP1-R5
- *Identité chimique* : Préparation de ciment-polymère mortier.

1.2. Fournisseur

STAC *une division de GuiDon sa*

Slameuterstraat 1 b

B-2580 Putte

Belgique

☎: +32 15 253810

1.3. N° Téléphone d'urgence

Centre Antipoisons Belgique ☎: +32 70 245245

2. Identification des dangers

Classification selon le règlement UE 1272/2008 (SGH) et ces amendements.

2.1. Mention d'avertissement

- Danger.

2.2. Codes d'hasard (phrases-H)



SGH05 – Corrosif

- Lésions yeux 1 H318 : Provoque de graves lésions des yeux.



SGH07 – Danger

- Irrit. peau 2 H315 : Provoque une irritation cutanée.
- STOT SE 3 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

2.3. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réaction

- P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- P362 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

dans une position où elle peut confortablement respirer.

- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

- P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination

- Aucun.

2.4. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

- Ciment, portland, produits chimiques.

2.5. Identification particulière de certaines préparations

- Pas applicable.

2.6. Autres dangers

- Le mortier réagit alcalin avec de l'eau. Pour cette raison il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau laver abondamment avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux consulter un spécialiste.
- Risque d'affection pulmonaire après une inhalation prolongée de particules de poussières.
- Le mélange est pauvre en chromates, car la teneur en chrome sensibilisant (VI) a été abaissée par des additifs à une valeur inférieure à 2 ppm dans la partie ciment du mortier prêt à l'emploi et n'est donc pas classée comme étant sensibilisante selon l'article 6 et l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. La condition requise pour préserver l'efficacité de la réduction des chromates est le stockage dans les règles de l'art et la prise en compte de la date limite d'utilisation.
- En cas de stockage du produit au-delà de la durée indiquée, il existe un risque d'éruptions cutanées chez les personnes présentant une hypersensibilité au chrome (VI).
- Une inhalation prolongée et/ou intense de farine de quartz susceptible de pénétrer jusque dans les alvéoles pulmonaires peut provoquer une maladie des poumons appelée silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement. Les personnes atteintes de la silicose présentent un risque accru de cancer des poumons. L'exposition à la poussière doit être mesurée et surveillée.

2.7. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

STACRETE-CP1-RS

3. Information sur les composants

- *Substance* : Préparation de ciment-polymère mortier.

| Nom chimique | Nr° CAS | Nr° UE | % ⁽¹⁾ |
|--------------------------------------|------------|-----------|------------------|
| Quartz (dioxyde de silicium) | 14808-60-7 | 238-878-4 | 50-70 % |
| Ciment, portland, Produits chimiques | 65997-15-1 | 266-043-4 | 20-30 % |

(1): Concentration en pourcentage du poids.

| Règlement UE | Symboles d'Hasard | Codes d'Hasard (phrases-H) |
|--------------------------------------|--|---|
| 1272/2008 (SGH) | | |
| Quartz (dioxyde de silicium) | Aucun | Aucun |
| Ciment, portland, Produits chimiques |   | Lésions yeux 1, H318 Irrit. peau 2, H315 Sens. peau 1, H317 STOT SE. 3, H335 |

4. Premiers secours

4.1. Général

- Aucune mesure particulière est requise.
- Dans tous les cas de doute, ou quand les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Inhalation

- En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
- Quand les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.3. Ingestion

- Rincer la bouche avec de l'eau (seulement quand la personne est consciente).
- Ne jamais donner quelque chose par la bouche d'une personne inconsciente ou secouant.
- Ne PAS faire vomir sauf dirigée de le faire par le personnel médical.
- En cas de vomissement, le patient doit se situer sur son côté gauche pour réduire le risque d'aspiration.
- Quand les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.4. Contact de la peau

- En général, le produit ne irrite pas la peau.
- Laver avec du savon et de l'eau.
- Quand les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.5. Contact des yeux

- Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes.
- Si facile à faire, lentilles de contact devrait être retiré au cours de la rinçage, par un personnel qualifié.
- Quand les symptômes persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

- Mousse polyvalent.

- Poudre ABC.
- Dioxyde de carbone.
- Sable et terre.
- Jet d'eau.
- Eau pulvérisée.

5.2. Moyens d'extinction non appropriés

- Aucun.

5.3. Danger d'exposition spécial

- Aucun.

5.4. Produits de (dé)composition dangereux

- Aucun.

5.5. Protection des intervenants

- Aucune mesure particulière est requise.

5.6. Information complémentaires

- Évacuer toutes personnes non-essentiels.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précaution individuelles

- Ne pas respirer poussière, fumée, vapeur, aérosol.
- Éviter la génération de poussière.
- Porter une protection respiratoire en présence de vapeur, poussière et aérosol.

Voir aussi 8.3.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Aucune précaution spécifique pour l'environnement.

6.3. Méthodes de nettoyage

- Arrêter l'écoulement si possible.
- Recueillir autant que possible dans un container propre pour recyclage (préférable) ou disposition.
- Éliminer selon les réglementations en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

- Éviter la formation de poussière.
- En cas de marchandise ensachée et d'utilisation de réservoirs de mélange ouverts, verser tout d'abord l'eau, puis introduire le mortier sec avec précautions. Maintenir une hauteur de déversement réduite. Démarrer progressivement le malaxeur.
- Ne pas comprimer les sacs vides ou seulement après les avoir placés p.e. dans un sac plus grand.
- Des charges supérieures à 25 kg ne doivent pas être déplacées à la main, mais uniquement à l'aide d'auxiliaires mécaniques. Suivant l'âge, le sexe et la constitution physique des travailleurs et la fréquence des opérations de levage et de transport, ces dernières représentent une sollicitation et une contrainte importantes, même en cas de poids moins élevés.
- Lors de la mise en œuvre, ne pas s'agenouiller dans le produit frais.

STACRETE-CP1-RS

- Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante.
- Ne pas respirer la poussière, les fumés et les vapeurs.
- Éviter contact avec les yeux et la peau.
- Ne pas fumer, manger ou boire pendant l'application.
- Garder l'équipement propre.
- Éviter des matériaux incompatibles (Voyez Section 10).

7.2. Stockage

- Conserver selon les réglementations en vigueur.
- Conserver dans un endroit bien ventilé et sec.
- Conserver les containers hermétiquement fermés et verticaux pour éviter du gaspillage.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Contrôles techniques

- Fournir une ventilation adéquate, surtout dans des espaces confinés.

8.2. Limites d'exposition (VL)

Ciment, portland, produits chimiques

| | |
|----------------|----------------------|
| TWA (8 heures) | 10 mg/m ³ |
|----------------|----------------------|

8.3. Protection personnelle

- **Respiratoire :** Assurer une bonne ventilation et une évacuation locale de l'air à l'emploi.
En cas de formation de poussières : porter un masque anti-poussière pour des particules fines ou un masque à gaz pour les vapeurs organiques.
- **Peau et corps :** Porter des vêtements protecteurs.
Recommandé: Salopette (préférable coton lourd) ou salopette disposable Tyvek-Pro Tech 'C', Tyvek-Pro 'F'.
Débarrasser directement les vêtements contaminés et laver les avant réutilisation.
- **Mains :** Gants, résistants aux produits chimiques (p.e. néoprène ou caoutchouc synthétique).



- **Yeux :** Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.



9. Propriétés physiques & chimiques

| | | |
|---|---------------------|-------------------------------|
| Apparence (20 °C) | Solide (poudre) | |
| Couleur | Gris | |
| Odeur | Inodore | |
| Point ou fourchette d'ébullition | Pas applicable | |
| Point ou fourchette de fusion | Pas applicable | |
| Point d'éclair | Pas applicable | |
| Point d'ignition | Pas applicable | |
| Point d'auto-ignition | Pas d'auto-ignition | |
| Point de décomposition | Pas applicable | |
| Danger d'explosion | Pas explosif | |
| Pression de vapeur | Pas applicable | |
| Densité (20 °C) | Vrac | ± 2,0 g/cm ³ ± 5 % |
| | Spécifique | ± 2,2 g/cm ³ ± 5 % |
| Solubilité dans l'eau (20 °C) | Légèrement soluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants (20 °C) | Pas soluble | |
| Valeur de pH (en suspension aqueuse) | > 11,5 | |
| Viscosité (20 °C) | Pas applicable | |
| Dureté | 7 Mohs (quartz) | |
| COV | 0 %p | |
| | 0 g/dm ³ | |
| Teneur en matière sèche | 100 %p | |
| | 100 %v | |

10. Stabilité et réactivité

10.1. Stabilité

- Stable sous des conditions normales ambiantes.

10.2. Conditions à éviter

- Pour le maintien de la qualité, stocker dans le conteneur d'origine fermé en dessous de : 30 °C.
- Éviter contact avec de l'eau et de l'humidité pendant le stockage (le mélange réagit alcaline avec l'humidité et durcit).

10.3. Matériaux à éviter

- Réagit exothermique avec des acides: le produit humide est alcaline et réagit avec des acides, des sels d'ammonium et de métaux communs tels que l'aluminium, le zinc et le laiton. Dans la réaction avec des métaux communs hydrogène est créé.

10.4. Produits dangereux de décomposition

- Pas de produits dangereux de décomposition connus.

STACRETE-CP1-RS

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

11.1. Toxicité aiguë

- Provoque de graves lésions des yeux.
- Peut irriter les voies respiratoires.
- Provoque une irritation cutanée.
- Tant que le produit n'a pas dépassé la date d'expiration, et les précautions personnelles décrites sont respectées, aucune réaction sensible est attendue.
- Lorsque la durée de vie du produit est dépassée, le risque d'éruption cutanée existe en cas d'hypersensibilité au chrome (VI).

11.2. Toxicité chronique

- N'a pas montré des effets cancérogènes, tératogènes ou mutagènes dans des expériences avec des animaux.

11.3. Effets spéciaux

- Aucune mesure particulière est requise.

12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

12.1. Mobilité

- Le produit est légèrement soluble dans l'eau.

12.2. Persistance/dégradabilité

- Le produit n'est pas facilement biodégradable dans la terre et l'eau.

12.3. Potentiel bio-accumulatif

- Le produit est supposé de ne pas être bio-accumulatif.

12.4. Écotoxicité

- Le produit ne contient pas d'ingrédients qui sont dangereux pour l'environnement.
- Ne pas rejeter dans les égouts ou les eaux superficielles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

13. Considérations à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.

13.2. Déchets des résidus, emballage souillé

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.
- Les containers vidés pourraient contenir des résidus.
- Les futs vides ne pourront être repris que par des récupérateurs agréés.

14. Informations relatives au transport

- AUCUNE restriction selon la réglementation nationale et internationale pour les transports.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon le règlement UE 1272/2008 (SGH) et ces amendements.

15.1. Contient

- Préparation de ciment-polymère mortier.

15.2. Mention d'avertissement

- Danger.

15.3. Codes d'hasard (phrases-H)



SGH05 – Corrosif

- Lésions yeux 1 H318 : Provoque de graves lésions des yeux.



SGH07 – Danger

- Irrit. peau 2 H315 : Provoque une irritation cutanée.
- STOT SE 3 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

15.4. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réaction

- P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- P362 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

STACRETE-CP1-RS

Stockage

- P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination

- Aucun.

16. Autres informations

16.1. Phrases pertinentes

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16.2. Acronymes et abréviations

- ADR Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route (en anglais : European Agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road)
- RID Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer (en anglais : Regulations concerning the International transport of Dangerous goods by rail)
- IMDG International Maritime code for Dangerous Goods (code international maritime pour les marchandises dangereux)
- IATA International Air Transport Association (association internationale du transport aérien)
- IATA-DGR Dangerous Goods Regulations by IATA (régulations de marchandises dangereuses)
- ICAO International Civil Aviation Organization (OACI, Organisation de l'Aviation Civile Internationale)
- ICAO-TI Technical Instructions by ICAO (instructions techniques)
- SGH Système Général Harmonisé d'étiquetage des matières dangereuses (en anglais : GHS, Globally Harmonised System of classification and labelling of chemicals)
- COV Composés Organiques Volatils (en anglais : VOC, Volatile Organic Compounds)
- CL50 Concentration Létale, 50 % (en anglais : LC50, Lethal Concentration)
- DL50 Dose Létale, 50 % (en anglais : LD50, Lethal Dose)
- CE50 Concentration Efficace médiane (en anglais : EC50, half maximal Effective Concentration)
- VME Valeur Moyenne d'Exposition (en anglais : TLV-TWA, Threshold Limit Value - Time Weighted Average)
- VLE Valeur Limite d'Exposition (en anglais : TLV-STEL Threshold Limit Value – Short Term Exposure Limit)

16.3. Historique

- *Date d'édition :* Janvier 2020
- *Publication précédente :* Janvier 2019
- *Élaborée par :* STAC, Département de la Sécurité
- *Personne de contact:* Guido Dockx

Ces informations ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s) ou dans tout procédé. En l'état actuel de nos connaissances, ces informations sont correctes, complètes et données de bon foi sans garantie. La responsabilité de vérifier que les informations sont adéquates et complètes pour son application particulière revient à l'utilisateur lui-même.